



Bulletin n° 20 / 2015
Mardi 18 août 2015

Faits marquants :

Pommier & Poirier

- **Développement végétatif** : fin récolte Williams, récolte Gala en cours.
 - **Carpocapse** : période à haut risque (éclosions de G3) en plaine secteur Basse Durance.
- Dans les Alpes, zone Sud : fin des éclosions de G2, 1^{ères} éclosions de G3 attendues à partir du 21 août ; zone Nord : risque élevé en cours (éclosions de G2) jusqu'au 30 août.
- **Puceron lanigère** : risque maîtrisé sauf quelques cas problématiques en pommier malgré la présence du parasitisme.
 - **Tavelure** : contaminations secondaires possible, présence de taches sur feuilles pommier et fruits poirier Williams.
 - **Black Rot** : pas de dégâts observés cette saison.
 - **Feu bactérien** : surveiller présence de dégâts au collet sur jeunes pommiers.
 - **Maladies de conservation** : situation saine.
 - **Cochenille blanche (*Pseudococcus*)** : présence faible.

Poirier :

- **Stemphyliose** : peu de nouvelles sorties de taches.
- **Psylle** : risque maîtrisé.
- **Phylloxera** : très peu de dégâts.
- **Acarien** : présence en recrudescence

Toutes espèces :

- **Campagnol** : activité bien visible (tumulus)

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

- Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
- Animatrice Filière Cerise** : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri.Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
- Animateur Filière Prune** : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



🍏 Secteurs Basse Durance & Alpains

✦ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : Récolte Gala en cours, tout début Golden.

Secteur Alpin : Début de récolte Gala en zone Sud. Diamètre de fruits au 3 août : zone Nord : 65-72 mm Golden. Zone Sud : 64-70 mm Golden (verger très chargé), 56-58 mm Pink Lady®

✦ CARPOCAPSE

Secteur Basse Durance :

Des piqures de 3^{ème} génération sont observées en verger à pression. **La période à haut risque est en cours** avec un pic des éclosions prévu au 22-23 août sur le secteur d'Avignon et fin août sur le secteur de Mallemort.

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Au 17 août 2015			Dates prévisionnelles	
	Vol G3	Pontes G3	Éclosions G3	10% éclosions G3	50% éclosions G3
Avignon (Montfavet INRA)	63%	52%	21%		22-23 août
Mallemort	27% G3 100% G2	11% G3 100% G2	1% G3 99% G2	22-23 août	Fin août

Dans les Alpes :

Zone Sud : fin de la période à haut risque (fin des éclosions de 2^{ème} génération), les 1ères éclosions de G3 sont attendues à partir du 21 août.

Zone Nord : risque élevé en cours (éclosions de G2) jusqu'au 30 août. La modélisation prévoit un début de vol de G3 début septembre.

Estimation du risque : D'après la simulation issue du modèle DGAL-Onpv/Inoki® :

Secteur	Au 17 août 2015			Dates prévisionnelles			
	Vol adultes	Pontes	Éclosions	50% éclosion G2	90% éclosion G2	1% éclosion G3	10% éclosion G3
Manosque	100% G2 11% G3	100% G2 4% G3	98% G2 0% G3			21 août	27-28 août
Ventavon	88% G2	85% G2	71% G2		30 août	Début vol G3 : début septembre*	
La Motte du Caire	66% G2	58% G2	27% G2	21 août	mi-septembre*		

(*) à confirmer lors du prochain bulletin

✦ TORDEUSE ORIENTALE

Le vol est toujours actif avec quelques captures enregistrées dans les pièges en secteur Basse Durance et dans les Alpes (secteur les Mées et Ventavon). Éclosions en cours. Très peu de dégâts sont observés en vergers de pommiers et poiriers.

Estimation du risque : Les larves de tordeuse orientale présentes sur fruits peuvent être confondues avec des larves de carpocapse. Leur observation sous loupe binoculaire permet d'identifier la tordeuse orientale (sur larves de taille suffisante) : elle présente un peigne anal alors qu'il est absent sur carpocapse.

✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Les 1ères captures ont été enregistrées le 13 août en verger de pommier sur le site INRA Montfavet à forte pression. Pose des pièges indicatifs à réaliser.



Secteurs Basse Durance & Alpains (suite)

✦ METCALFA

Présence en secteur Basse Durance mais sans évolution au cours de la quinzaine.

Estimation du risque : Surveiller la présence de miellat sur fruits.

✦ PUCERON LANIGERE

Le parasitisme par *Aphelinus mali* est bien installé dans une majorité de parcelles y compris dans des zones alpines. Seuls quelques rares vergers ne sont pas encore totalement régulés (cas de quelques vergers sous filet en bio).

Estimation du risque : Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali* très bon régulateur du niveau de présence de ce ravageur en période estivale.

Seuil de nuisibilité : Présence sur pousses de l'année et absence de régulation l'année précédente par *Aphelinus mali*.

✦ ACARIEN ROUGE

Présence d'acariens prédateurs généralisée. Quelques rares cas de situations non encore maîtrisées, cependant plus nombreuses que d'habitude.

✦ POU DE SAN JOSE

Pas d'évolution sur la quinzaine : présence fréquente mais peu étendue, plus fréquent sur poire que sur pomme.

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.

✦ ZEUZERE

Fin du risque en plaine.

✦ COCHENILLE BLANCHE (*PSEUDOCOCCUS*)

Pas d'évolution sur la quinzaine : peu de parcelles présentant des dégâts majeurs, avec cependant une présence assez régulière dans les vergers de pommiers et de poiriers.

Estimation du risque : Surveiller l'installation sur fruits.

Pseudococcus sur fruits (taille environ 2 mm) (La Pugère)



✦ TAVELURE

Sans évolution sur la quinzaine : quelques repiquages sont visibles sur feuilles en pommier mais surtout sur fruits en poirier (Williams malgré la sécheresse estivale).

Estimation du risque : Sur les vergers présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures (35 à 40 heures sur pommes d'après des données italiennes).

✦ BLACK ROT

Pas de symptômes observés cette saison.

✦ MALADIES DE CONSERVATION

Le risque, nul jusqu'à présent, pourrait augmenter si les conditions climatiques évoluent vers une reprise des précipitations et des rosées.

✦ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance, un cas de chancre sur collet sur verger en 2^{ème} feuille. Il faut être vigilant sur jeune verger : souvent le feuillage rougit, les arbres atteints devront être arrachés.



Secteurs Basse Durance et Alpins

◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Secteur Basse Durance : fin de récolte de Williams.

Secteur Alpin : récolte de Williams en cours, début récolte Louise Bonne secteur précoce autour du 25 août.

◆ TAVELURE- CARPOCAPSE – TORDEUSE ORIENTALE – METCALFA ACARIEN ROUGE cf. § POMMIER

◆ FEU BACTERIEN

En secteur Basse Durance : pas d'évolution, situation maîtrisée.

Dans les Alpes zone Nord, forte évolution des symptômes sur Passe-Crassane et Martin Sec à la faveur des orages et des aspersions répétées sur frondaison. L'assainissement sur les organes atteints est à envisager dans les parcelles touchées.

Estimation du risque : Des contaminations sont possibles lors d'épisodes pluvieux, et en particulier orageux.



Photo (source La Pugère) :
Feu bactérien sur bouquet de fruits (poirier)

◆ STEMPHYLIOSE

Pas d'évolution sur le secteur Basse Durance : il n'y a pas eu de nouvelles sorties de taches sur feuilles et sur fruits. Les variétés sensibles sont Harrow Sweet, Conférence, Alexandrine, Abbé Fetel.

Estimation du risque : la période à risque s'étend de la floraison jusqu'à la récolte. La période de risque important sur fruits débute à partir de mi-mai. Les conditions chaudes et humides (rosées, irrigation) sont très favorables au développement du champignon.



Stemphyliose sur fruits (source : La Pugère)

◆ ACARIEN

Présence quasi généralisée, même si peu souvent préoccupante, en nette recrudescence.

◆ PSYLLE

La situation est maîtrisée dans la grande majorité des parcelles y compris dans les Alpes. Présence importante d'auxiliaires (punaises mirides dont anthocoris et orius, forficules) qui ont joué un rôle majeur dans la régulation du psylle.

◆ PHYTOPTES DES GALLES ROUGES

Le recensement des parcelles touchées sur feuilles et parfois sur fruits est à réaliser.



POIRIER

Bulletin n° 20 / 2015

Mardi 18 août 2015



Secteurs Basse Durance et Alpins (suite)

◆ PHYLLOXERA DU POIRIER

En plaine, les fruits atteints sont peu nombreux, en nette diminution par rapport aux 2 années précédentes. Ils peuvent être confondus avec du *Botrytis* de l'œil ou un mûrissement prématuré du fruit.

Rappel de la biologie (Source : inra.fr/hyppz) : Au cours de l'été, ces pucerons s'abritent dans la cavité pistillaire des poires. La prise de nourriture par ces femelles entraîne la formation de larges plages noires, un symptôme appelé "Cul noir" ou "Nécrose de l'œil". Les dégâts apparaissent soit pendant le mûrissement, soit pendant le stockage au froid.

Estimation du risque : Les risques d'évolution vers des pourritures sont réels pour les lots en conservation. Les fruits atteints doivent être écartés à la récolte.



Coupe transversale de la cavité pistillaire avec présence de 2 individus globuleux (taille environ 0.5 mm)



Tache nécrosée à l'œil
(source photos : GRCETA BD)

Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.